

Paris, le 4 octobre 2018

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'ARSLA soutient la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et les autres maladies du motoneurone de l'adulte depuis la création de l'association en 1985 : 190 projets ont été soutenus pour un montant de 6,7 millions d'euros. **En 2017, 10 projets ont été soutenus pour un montant de 600 000 euros.**

Marie LEON
Présidente

Bernard PISTRE
Vice-président

Jean D'ARTIGUES
Vice-président

Philippe BENJAMIN
Secrétaire

Laurent PETITJEAN
Trésorier

Rose Marie BAUDIN
Administratrice

Professeur Jean-Philippe CAMDESSANCHE
Administrateur, Centre SLA Saint-Etienne

Docteur Valérie CAMEL-GOUTINES
Administratrice

Professeur Philippe CORCIA
Administrateur, Centre SLA Tours

Professeur Philippe COURATIER
Administrateur, Centre SLA Limoges

Docteur Véronique DANIEL BRUNAUD
Administratrice, Centre SLA Lille,

Professeur Claude DESNUELLE
Administrateur, Centre SLA Nice

Docteur Michel DIB
Administrateur, Centre SLA Paris

Violaine GUY
Administratrice, Centre SLA Nice

Simone LAGOUTTE
Administratrice

Lauren PETITJEAN
Administratrice

Caroline SENECLAUZE
Administratrice

Isabelle STUCKER
Administratrice

Professeur William CAMU
Président du Comité scientifique

Christine TABUENCA
Directrice Générale

Parce qu'il n'existe toujours pas de traitement permettant de guérir, ni même de stopper l'évolution de la SLA et pour répondre aux besoins des chercheurs d'une façon pertinente et efficace, l'ARSLA renouvelle son appel à projets scientifique et médical en 2018.

L'appel d'offres est ouvert à tous les chercheurs et toutes les disciplines (clinique, fondamentale, sciences humaines...) désirant financer un projet permettant de contribuer à l'avancée des recherches sur la SLA ou la prise en charge des patients. Les projets soumis seront examinés par le Comité Scientifique de l'ARSLA.

Les projets de recherche en lien avec le traitement de la SLA sont particulièrement encouragés, qu'ils correspondent à un développement préclinique ou clinique d'une thérapie.

L'ensemble des demandes doivent parvenir à l'association au plus tard le 31 janvier 2018, à minuit. Toutes les demandes reçues seront étudiées par le Comité scientifique de l'ARSLA en avril prochain puis soumises à validation au Conseil d'Administration pour une réponse au plus tard en juin 2018.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information dans vos unités de recherche ou établissements de soins afin que toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par ce type d'appel d'offre puissent en prendre connaissance.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur notre site : www.arsla.org. Pour toute question : appelaprojets@arsla.org

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Marie LEON
Présidente ARSLA

Pr William CAMU
Président du Conseil scientifique